



Villars-le-Terroir, le 11 décembre 2017

**CONSEIL COMMUNAL
DE VILLARS-LE-TERROIR**

Extrait du procès-verbal n° 9 du Conseil Communal de VILLARS-LE-TERROIR

Séance du 11.12.2017
Présidence Monsieur Steeve Devolz
Présence 30 Conseillers Communaux présents, 5 absents préalablement excusés,

Le Conseil communal de Villars-le-Terroir,

- Vu le préavis municipal 04/2017 du 30 octobre 2017
- Considérant que celui-ci figure à l'ordre du jour
- Ouï le rapport de la Commission gestion-finances chargée d'étudier ce préavis

décide

- d'approuver le budget 2018 tel que présenté avec un résultat négatif de Fr. 128'436.-.

Ainsi délibéré en séance du 11 décembre 2017.

Au nom du Conseil Communal

**Le Président
S. Devolz**



**La Secrétaire
M.-C. Juriens-Freymond**